Bassin de Pompey
Communauté de communes

#COMMEPERSONNE

HOSPITALIER · INTELLIGENT · NATURE

Samedi 3 octobre 2026

Conférence des conseillers municipaux
Feuilles de route

ACCÉLÉRER LES TRANSITIONS · VIVRE ENSEMBLE LE TERRITOIRE · FAIRE TERRITOIRE

1 territoire – 13 communes peu communes

BOUXIÈRES-AUX-DAMES · CHAMPIGNEULLES · CUSTINES · FAULX · FROUARD · LAY-SAINT-CHRISTOPHE
LIVERDUN · MALLELOY · MARBACHE · MILLERY · MONTENOY · POMPEY · SAIZERAIS

Sommaire

EDITO 3

LES ÉLUS COMMUNAUTAIRES 4

LES SERVICES DU BASSIN DE POMPEY 6

LES FEUILLES DE ROUTE 7

AXE : ACCÉLÉRER LES TRANSITIONS

M. Valentin DETHOU 8

M. Laurent TROGRLIC 9

M. Sébastien DOSÉ 10

M. Pierre JULIEN 11

M. Serge NECKER 12

M. Jérôme CARY 13

M. Guillaume POINSOT 14

M. Sébastien POINT 15

AXE : VIVRE ENSEMBLE LES TERRITOIRES

M. William GRAFF 16

M. Denis MACHADO 17

M. Jean-Jacques MAXANT 18

M. Ugo DE LUCA 19

Mme. Carole SALEUR 20

AXE : FAIRE TERRITOIRE 21

Édito

HOSPITALIER · INTELLIGENT · NATURE

#COMMEPERSONNE

Chères Conseillères municipales et communautaires,
Chers Conseillers municipaux et communautaires,

Depuis le début du mandat, avec les collègues maires et vice-présidents, nous avons souhaité inscrire notre action dans une démarche fondée autour de trois grands axes :

- **Faire ensemble**, pour conforter la relation de confiance nécessaire entre communes et intercommunalité
- **Faire l'avenir**, pour faire face aux grands défis de notre temps et aux grandes transitions
- **Faire au quotidien**, pour faire la preuve par l'exemple d'une gestion coordonnée et efficace concernant les enjeux de proximité et de vie quotidienne

Ces derniers mois ont été l'occasion de poser les bases de notre travail commun au travers différents temps d'échange et de travail : séminaire de la Conférence des Maires, séminaire du Bureau communautaire, Conférence des conseillers communautaires...

Ce présent document et la matinée de rencontre qui l'accompagne s'inscrivent également dans la suite des visites du territoire qui vous ont été proposées afin de découvrir les politiques publiques intercommunales et des exemples concrets de réalisations.

Vient désormais le temps de partager le cap pour les mois et années à venir, afin de décliner de manière opérationnelle notre Projet de territoire, construit autour de trois piliers :

- **Accélérer les transitions**
- **Vivre ensemble le territoire**
- **Faire territoire**

Les feuilles de route de chaque délégation communautaire, associées aux président et vice-présidents, s'articulent donc en cohérence avec ces différents piliers. Dans ce sens, elles constituent un document socle pour le mandat. Elles précisent les enjeux, priorités et objectifs qui guideront l'action dans chaque périmètre de délégation.

À travers ces feuilles de route, c'est donc bien une même ambition qui nous rassemble : anticiper et accompagner les transitions, renforcer la qualité et les solidarités du service public intercommunal, et conforter l'identité, la singularité ainsi que l'attractivité de notre territoire.

A l'heure de dévoiler ce document, je vous en souhaite, avec l'ensemble des collègues, une excellente lecture. J'espère qu'il vous permettra d'appréhender pleinement les orientations, les engagements et les projets qui structureront notre action collective tout au long de ce mandat.

Bien fidèlement,

Valentin DETHOU
Président de la Communauté de communes

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

Le Président

Valentin DETHOU
Président de la Communauté de communes
Maire de Champigneulles

Les 12 Vice-Présidents

Laurent TROGRLIC
1er Vice-Président
Attractivité et développement économiques
Stratégie technopolitaine et industrielle
Maire de Pompey

Jean-Jacques MAXANT
7ème Vice-Président
Tourisme
Promotion des savoir-faire
Maire de Marbache

William GRAFF
2ème Vice-Président
Prévention de la délinquance
Tranquillité et lutte contre les incivilités
Maire de Frouard

Jérôme CARY
8ème Vice-Président
Patrimoine bâti et voiries
Transition énergétique
Traitement et valorisation des déchets
Maire de Saizerais

Sébastien DOSÉ
3ème Vice-Président
Aménagement du territoire
Habitat et gestion de l'espace public
Maire de Liverdun

Ugo DE LUCA
9ème Vice-Président
Emploi et accès aux droits
Cohésion sociale et citoyenne
Communication
1er adjoint à Faulx

Denis MACHADO
4ème Vice-Président
Équipements sportifs
Santé
Alimentation
Maire de Bouxières-aux-Dames

Carole SALEUR
10ème Vice-Présidente
Parentalité
Petite enfance
Éducation et diffusion culturelles
1ère adjointe à Malleloy

Pierre JULIEN
5ème Vice-Président
Eau et assainissement
Maire de Custines

Guillaume POINSOT
11ème Vice-Président
Espaces naturels et gestion des milieux et risques aquatiques
Maire de Millery

Serge NECKER
6ème Vice-Président
Nouvelles mobilités
Intermodalité
Maire de Lay-Saint-Christophe

Sébastien POINT
12ème Vice-Président
Commerce de proximité et dynamique commerçante
Maire de Montenoy

Bassin de Pompey
Communauté de communes

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Bouxières-aux-Dames

Denis MACHADO
Maire

Martine LEPIANKO
Adjointe au maire

Aymeric BRUSON
Adjoint au maire

Gaëlle GENICOT
Conseillère

Champigneulles

Valentin DETHOU
Maire

Gilles PEREIRA
Adjoint au maire

Jeanne PHILIPPOT
Adjointe au maire

Bernard VERGANCE
Adjoint au maire

Justine LAPORTE
Conseillère

Martine OBJOIS
Conseillère

Philippe BOURGEOIS
Conseiller

Custines

Pierre JULIEN
Maire

Régis DEPRUGNEY
Adjoint au maire

Jocelyne PANO
Conseillère

Faulx

Brigitte CASUCCI
Adjointe au maire

Ugo DE LUCA
Adjoint au maire

Frouard

William GRAFF
Maire

Odile PIODI
Adjointe au maire

Julien VOLPE
Adjoint au maire

Chantal BOUQUET
Adjointe au maire

Eddy BAJIC
Adjoint au maire

Séverine MARMOY
Conseiller

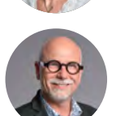

Pascal BARTOSIK
Conseiller

Lay-Saint-Christophe

Serge NECKER
Maire

Anne PATERNOSTER
Adjointe au maire

Odile BEGORRE-MAIRE
Conseillère

Liverdun

Sébastien DOSÉ
Maire

Olivier FESTOR
Adjoint au maire

Charles BERNARDO
Adjoint au maire

Magali CLÉMENT-DILLMANN
Adjointe au maire

Julie DURR
Conseillère

Catherine PAUL
Conseiller

Malleloy

Philippe VALENTINI
Maire

Carole SALEUR
Adjointe au maire

Marbache

Jean-Jacques MAXANT
Maire

Pauline DUBOIS
Conseillère

Millery

Guillaume POINSOT
Maire

Montenoy

Sébastien POINT
Maire

Pompey

Laurent TROGRLIC
Maire

Françoise GILLOT-VERGÈS
Adjoint au maire

Antony KUHN
Adjoint au maire

Corinne FOURNERY
Adjointe au maire

Francis MAUGRAS
Adjoint au maire

Saizerais

Jérôme CARY
Maire

Edith CEGLARZ
Adjointe au maire

#COMMEPERSONNE

45 membres élus proportionnellement à la population de chaque commune

1 délégué : Millery, Montenoy

2 délégués : Faulx, Malleloy, Marbache, Saizerais

3 délégués : Custines, Lay-Saint-Christophe

4 délégués : Bouxières-aux-Dames

5 délégués : Pompey

6 délégués : Liverdun

7 délégués : Champigneulles, Frouard

Bassin de Pompey
Communauté de communes

ENSEMBLE SOLIDAIRES & ENGAGÉS
PROJET D'ADMINISTRATION

#COMMEPERSONNE

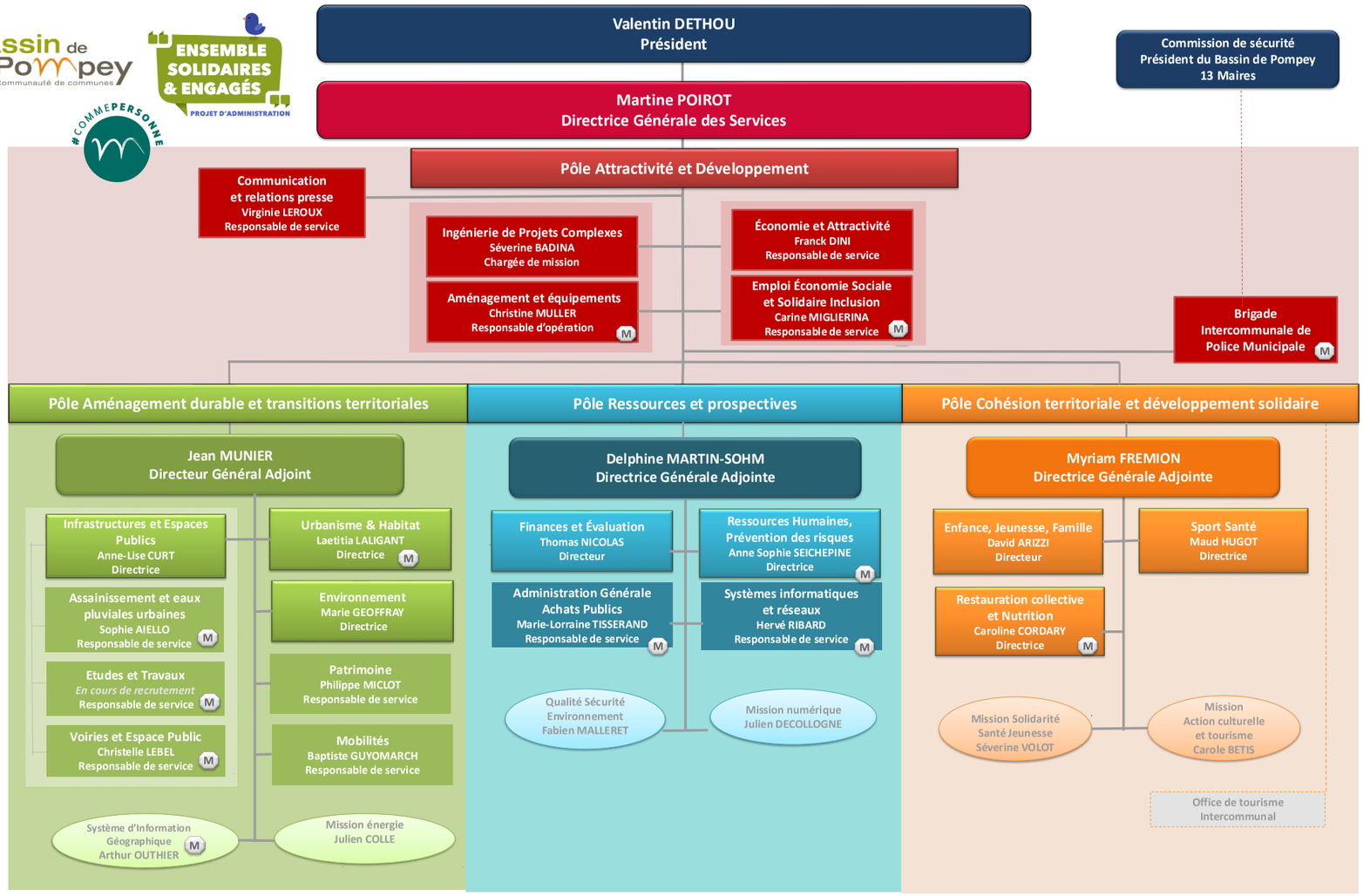

M Mutualisation avec les communes

Organigramme des services – 20260120

AXE : ACCÉLÉRER LES TRANSITIONS

Président
Valentin DETHOU

DÉLÉGATION
TRANSPORTS EN COMMUN ET GRANDES INFRASTRUCTURES DE MOBILITÉS

PÔLE ADMINISTRATIF
Aménagement Durable et Transitions Territoriales

ENJEUX/ DÉFIS

Situé à la confluence de la Meurthe et de la Moselle, au cœur d'une vallée traversée par des infrastructures autoroutière, ferroviaire et fluviale, le Bassin de Pompey bénéficie d'une position géographique stratégique : implanté sur l'euro-corridor du Sillon Lorrain, il se situe dans la couronne périurbaine de la Métropole du Grand Nancy.

Cette diversité des modes de transport et l'intensité des flux qu'elle génère représentent pour notre population à la fois des atouts et des nuisances. C'est pourquoi la politique de transports que nous portons s'attache à relever un double défi : structurer les déplacements dans l'aménagement de notre territoire et développer des alternatives crédibles à l'usage individuel de la voiture.

L'accessibilité, tant économique que sociale, et la structuration d'un parcours de mobilité pour l'usager simple et lisible demeurent par ailleurs un facteur déterminant de la dynamique et de l'attractivité territoriales.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Déployer un nouvelle offre de transport en commun intermodale, lisible, performante et accessible à tous.
- Inscrire notre stratégie dans le Service Express Régional Métropolitain (SERM) Lorraine-Luxembourg
- Coordonner et articuler les politiques de transport et mobilités à l'échelle interterritoriale

DOCUMENTS CADRES

- Schéma du Service Express Régional Métropolitain (SERM) Lorraine-Luxembourg
- Contrat de Plan État-région (CPER) « volet mobilité »
- Grenelle des mobilités
- Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)
- Schéma National des Infrastructures de Transport (SNIT)

PLAN D'ACTION (Mesures / Actions)

Déployer une nouvelle offre de transport plus intégrée, renforcée et plus lisible dans une logique de parcours usager :

- Attribuer et mettre en œuvre la nouvelle Délégation de Service Public (DSP) Transports (2027-2033)
  - Attribution de la DSP et ajustement de l'offre de service
  - Suivi et contrôle du contrat en copilotage avec le Syndicat Mixte des Mobilités du Bassin Nancéien (SMBN)
- Harmoniser voire unifier nos réseaux de bus :
  - Travailler une identité simplifiée voire unique (STAN-SUB-SIT)
  - Déployer une gamme tarifaire simplifiée voire unifiée
- Améliorer l'information voyageurs, la billettique et la gestion des correspondances :
  - Moderniser les supports d'information voyageurs en temps réel
  - Déployer un nouveau système billettique (titres dématérialisés, open payment…)
  - Aménager les abribus en lien avec les Pôles d'Échanges Multimodaux (PEM) et les stations de mobilité

Inscrire notre stratégie dans le schéma d'ensemble du Service Express Régional Métropolitain (SERM) Lorraine-Luxembourg

- Améliorer les dessertes et cadencements des lignes ferroviaires voyageurs
- La création de lignes de cars express Pompey-Brabois
- Identifier et porter nos Pôles d'Échanges Multimodaux, notamment le structurant de Pompey, dans la démarche du SERM et garantir l'articulation de l'offre locale en lien avec les futurs services liés au SERM
- Conforter dans le schéma la plateforme trimodale de Champigneulles - Frouard pour le fret ferroviaire et fluvial

Coordonner et articuler les politiques de transport et mobilités à l'échelle interterritoriale :

- Participer à l'extension du bassin de mobilité avec les Autorités Organisatrices de la Mobilité (AOM) limitrophes au sein du Syndicat Mixte des Mobilités du Bassin Nancéien et étudier l'opportunité d'une AOM unique
- Contribuer aux enjeux d'évolution des infrastructures de transports et mobilités Sud 54 au sein du Groupement d'Intérêt Public (GIP) :
  - Veiller à la réalisation des travaux de modernisation de l'autoroute et étudier la pertinence de son passage en autoroute urbaine
  - Défendre le réaménagement des échangeurs de Frouard et Bouxières-aux-Dames

Bassin de Pompey Communauté de communes | FEUILLES DE ROUTE
HOSPITALIER · INTELLIGENT · NATURE #COMMEPERSONNE

AXE : ACCÉLÉRER LES TRANSITIONS

Vice-Président
Laurent TROGRLIC

DÉLÉGATION
ATTRACTIVITÉ ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES ET STRATÉGIE TECHNOPOLITAINE ET INDUSTRIELLE

PÔLE ADMINISTRATIF
Attractivité et Développement

ENJEUX/ DÉFIS

Le changement climatique et les vulnérabilités impactantes pour le territoire et ses acteurs nous invitent à repenser la dynamique de développement économique territoriale post-réindustrialisation.

Afin de maintenir un système productif local robuste, il convient d'accompagner et faciliter la création et l'implantation d'activités nouvelles, soutenir les transformations et innovations des process industriels et proposer un bouquet de services aux entreprises et leurs salariés.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Accompagner à la création, la reprise et au développement d'entreprises
- Rester attractif et garder une capacité d'accueil d'entreprises nouvelles (préserver et aménager des zones d'activités)
- Consolider les filières économiques actuelles et identifier celles émergentes et d'avenir
- Suivre et accompagner les acteurs économiques et industriels dans le portage de leurs projets et transitions.

DOCUMENTS CADRES

- Schéma Régional d'Innovation et d'Internationalisation (SRDII)
- Pacte Territorial de Relance et Transition Écologique (PTRTE)

PLAN D'ACTION (Mesures / Actions)

Accompagner à la création et au développement d'entreprises :

- Maintenir un service communautaire d'accueil et d'accompagnement des entreprises
  - 1er contact et appui des entreprises dans leurs démarches d'implantation, d'innovation, de développement ou dans leur transition
  - Refonte des conventions d'objectifs avec les partenaires (CAREP, ALACA, Initiative Val de Lorraine)
  - Conforter notre partenariat avec les agences de développement économique et innovation (Lorr'Up, C2IME, Grand Est Développement)
  - Animation du réseau d'entreprises et d'industriels : temps d'échange, supports de communication
  - Veille économique

Rester attractif et garder une capacité d'accueil des entreprises :

- Conduire une stratégie de gestion d'aménagement et d'extension des zones d'activité économique (ZAE) du futur
  - Traiter et accompagner la reconversion des nouvelles friches industrielles sur le Parc d'activité technopolitain Eiffel Energie
  - Assurer la commercialisation et gestion locative du pôle tertiaire : Delta Affaires / FL Home / FL Tech et bâtiments du Ban la Dame à Frouard
  - Commercialiser les terrains de la ZAE Haute épine à Saizerais et de l'extension des sablons à Millery
  - Aboutir la reconversion du site CFC et le volet économique du projet des Vergers à Champigneulles
  - Travailler le projet d'extension de la ZAE du Serroir à Lay-Saint-Christophe
  - Réorienter le projet Campus Innovation Formation
- Maintenir et moderniser l'offre de services aux entreprises et leurs salariés :
  - Conforter le bouquet de services :
    - → Interroger le devenir du Restaurant Interentreprises, en lien notamment avec le projet Campus, moderniser l'équipement et les services associés
    - → Animer les Espaces de co-working (FL TECH/FL HOME)
    - → Faire connaître les salles de réunion à disposition
    - → Assurer le lien avec le Service public de l'emploi (FL JOB)
    - → Développer Sports FL SPORT et animer la démarche de Plan de Mobilité Inter-Entreprises (PMIE)
    - → Étudier la pertinence et faisabilité d'une conciergerie d'entreprises
  - Déployer une marque territoriale et un guide d'accueil « Welcome office »

Consolider les filières économiques actuelles et identifier celles émergentes et d'avenir :

- Renforcer le positionnement régional du parc technolpolitain Eiffel Energie
- Poursuivre la démarche Territoire d'Industrie Val de Lorraine et son rayonnement
- Conforter la place et le développement de la plateforme trimodale (eau/rail/route) au service du tissu économique local et régional (Port de Frouard, projet La Nouvelle, terminal combiné de Champigneulles)
- Revoir notre stratégie de promotion des espaces disponibles en lien avec les agences de développement Lorr'Up et Grand Est Développement.

AXE : ACCÉLÉRER LES TRANSITIONS

DÉLÉGATION
AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, HABITAT ET GESTION DE L'ESPACE PUBLIC

Vice-Président
Sébastien DOSÉ

PÔLE ADMINISTRATIF
Aménagement Durable et Transitions Territoriales

ENJEUX/ DÉFIS

Les évolutions climatiques, démographiques et sociétales, conjuguées aux enjeux de sobriété foncière et de préservation des ressources, nous invitent à repenser l'aménagement du territoire communautaire afin de renforcer l'habitabilité et la durabilité de nos espaces urbains et naturels.

Pour assurer un développement harmonieux et résilient, il convient de faire évoluer nos documents de planification pour mieux prendre en compte les risques, préserver les ressources, maîtriser l'urbanisation et proposer aux habitants un cadre de vie de qualité, adapté aux enjeux de demain.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Une stratégie foncière en transition à redéfinir,
- Repenser nos centralités urbaines et polarités en lien avec les projets des communes,
- Améliorer le cadre de vie,
- Refondre l'organisation de la gestion de l'espace public.

DOCUMENTS CADRES

- Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET) - Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) Sud 54
- Plan Local d'Urbanisme intercommunal Habitat Déplacement énergie (PLUiHDe)
- Programme Intercommunal d'Action Foncière (PIAF)

PLAN D'ACTION (Mesures / Actions)

Une stratégie foncière en transition à redéfinir :

- Renouveler nos outils de planification pour répondre aux orientations du Projet de Territoire et une trajectoire de sobriété foncière : révision du PLUiHDe
- Définition de notre stratégie foncière communautaire
  - Identifier la qualité de nos sols pour trouver un équilibre entre artificialisation et renaturation
  - Appliquer dans tous nos projets d'aménagement urbain la démarche « Éviter, Réduire, Compenser » (ERC) pour protéger la biodiversité des lieux
- Orienter nos grandes opérations urbaines en faveur des nouvelles formes d'habitat ,des mobilités alternatives et mixité des fonctions
  - Arboresens à Frouard
    → Commercialisation phase 1
    → Aménagement phase 2
  - Îlot Cœur de Ville Limon à Pompey
  - Presqu'île à Pompey
  - Les Vergers à Champigneulles
  - Friche Pompes Noël Saint Gobain à Liverdun
  - Port Canal Gare à Champigneulles

Cap vers Bassin de Pompey, Autorité Organisatrice de l'Habitat (AOH)

- Renouvellement de la délégation des aides à la pierre de l'État
- Maîtriser et faciliter la trajectoire résidentielle de nos habitants
  - Réviser les modalités d'attribution des logements aidés
  - Définir une politique du logement adaptée au vieillissement de la population et aux nouveaux modes de vie
- Étudier et encourager la revitalisation et le renouvellement des cœurs de ville

Pour une gestion de l'espace public accueillant et de qualité

- Conduire un plan de réorganisation du service autour des axes suivants :
  - Clarifier l'intention politique et le périmètre du service voirie et propreté de l'espace public
  - Reposer l'organisation interne et les responsabilités du service
  - Structurer le pilotage et la planification de l'activité
  - Professionnaliser les outils et les processus
- Reposer la relation avec les communes et les partenaires

Bassin de Pompey Communauté de communes | FEUILLES DE ROUTE
HOSPITALIER · INTELLIGENT · NATURE #COMMEPERSONNE

AXE : ACCÉLÉRER LES TRANSITIONS

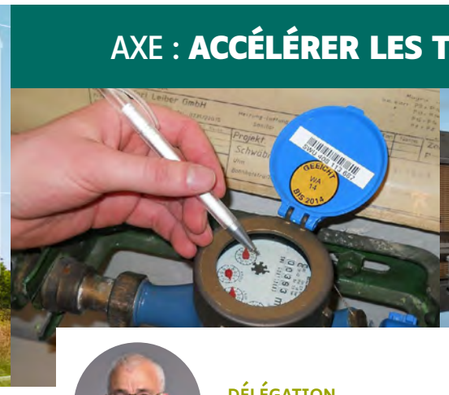

DÉLÉGATION
EAU ET ASSAINISSEMENT

Vice-Président
Pierre JULIEN

PÔLE ADMINISTRATIF
Aménagement Durable et Transitions Territoriales

ENJEUX/ DÉFIS

Face aux défis climatiques et aux tensions croissantes sur la ressource en eau, la préservation de sa qualité, de sa disponibilité et de sa sécurité sanitaire constitue un enjeu majeur pour l'avenir du territoire, à la fois en termes d'urbanisation, d'attractivité résidentielle que de développement économique et industriel.

Afin de garantir un accès durable à une eau de qualité pour tous, il convient de sécuriser les ressources et les infrastructures, de poursuivre l'amélioration de la performance du service public de l'eau et de mettre en œuvre une gestion responsable et équitable conciliant les besoins des habitants, des activités économiques et des milieux naturels et éviter les conflits d'usage en période de sécheresse.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Garantir une gestion performante, durable, harmonisée du Service Public de l'Eau et de l'assainissement sur le Bassin de Pompey
- Programme de rénovation et de sécurisation des réseaux et ouvrage : 1M€/an pour l'assainissement, 2,5M€/an pour l'eau
- Renforcer la sécurité incendie des communes
- Assurer la disponibilité et la qualité de l'eau pour tous

DOCUMENTS CADRES

- Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE)
- Plan de Prévention du Risque Inondation (PPRI)

PLAN D'ACTION (Mesures / Actions)

Harmoniser et consolider une gestion performante de l'eau et l'assainissement à l'échelle du Bassin de Pompey :

- Piloter et contrôler le contrat de Délégation de Service Public de l'eau (2026-2038)
- Déployer la télérelève
- Consolider une régie d'assainissement communautaire spécialisée et réactive
- S'assurer la connaissance patrimoniale des réseaux
  - Généraliser le géoréférencement des réseaux
  - Réaliser une cartographie des réseaux d'assainissement de classe A

Rénover, sécuriser et mettre en conformité les réseaux et ouvrages

- Élaborer un Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) Eau pour réduire les pertes et participer à la sécurisation de la ressource en période de sécheresse : 2,5M€/an dont 1,4M€ pour le renouvellement des réseaux et 1,1M€ pour sécuriser l'alimentation
- Élaborer un PPI Assainissement pour mettre en conformité les systèmes d'assainissement et moderniser les Process pour réduire les déversements en milieu naturel et encourager la réutilisation des eaux usées
  - Station d'épuration de Bouxières-aux-Dames
  - Création d'un assainissement collectif à Montenoy
  - Raccordement des effluents de Malleloy à la STEP de Custines

Garantir l'approvisionnement et la sécurité sanitaire de l'eau distribuée face aux nouveaux polluants

- Élaborer un Plan de Gestion de la Sécurité Sanitaire des Eaux (PGSSE) pour 2029
- Déployer un plan d'action opérationnel et pluriannuel
- Reconquérir la qualité des sources et de nouveaux captages
  - Faulx - source Merquennard
  - Custines - captage de la Mine
  - Puits de Loisy
- Établir un Schéma de Distribution de l'Eau Potable (SDEP) prospectif

Clarifier et renforcer la politique de Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI)

- Étudier le transfert du pouvoir de police spécial DECI
- Améliorer la couverture incendie du territoire
- Entretenir les stations de pompage

Réduire et lutter contre les eaux de ruissellement

- Structurer une politique de gestion intégrée des eaux pluviales
- Définir un plan d'action pour réduire leur impact

AXE : ACCÉLÉRER LES TRANSITIONS

DÉLÉGATION
NOUVELLES MOBILITÉS ET INTERMODALITÉ

Vice-Président
Serge NECKER

PÔLE ADMINISTRATIF
Aménagement Durable et Transitions Territoriales

ENJEUX/ DÉFIS

Au carrefour des grands axes de communication sur le Sillon Lorrain, la mobilité est pleinement intégrée dans notre stratégie d'aménagement du territoire.

La physionomie du Bassin de Pompey , comme l'évolution des modes de vie de ses habitants et de leurs déplacements, nous imposent de proposer des solutions multimodales pertinentes et adaptées à cette mixité urbaine : communes urbaines, péri-urbaines et rurales.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Définir une stratégie de mobilité du Bassin de Pompey à l'occasion de la révision des documents d'urbanisme
- Poursuivre le plan vélo (2021-2031)
- Faciliter l'intermodalité
- Suivre et encourager le déploiement du Schéma Directeur des Infrastructures de Recharge pour les Véhicules Électriques (SDIRVE)

DOCUMENTS CADRES

- Plan Local d'Urbanisme intercommunal Habitat Déplacement énergie (PLUiHDe) - SDIRVE
- Schéma directeur des pistes cyclables

PLAN D'ACTION (Mesures / Actions)

Conforter la stratégie mobilités du Bassin de Pompey :

- Revisiter le Programme d'Orientation et d'Action (POA) tel que défini dans le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)
- Relancer et animer le Plan de Mobilité Inter-Établissements (Administration/Entreprises)

Poursuivre le Plan Vélo :

- Arrêter un plan de jalonnement et le déployer
- Reprogrammer le Schéma directeur cyclable
  - Réalisation des liaisons Est-Ouest :
    - → Frouard-Liverdun
    - → Lay-Saint-Christophe - Bouxières-aux-Dames
  - Prioriser et poursuivre les aménagements cyclables
- Assurer la montée en puissance du service VéloMoove
- Mener une réflexion sur le rôle et effet de levier des Primes vélo
  - Bilan du dispositif
  - Revoir le bouquet de mobilité avec les employeurs
- Conduire l'animation et la sensibilisation à l'usage du vélo :
  - Animer le Comité Vélo
  - Définir un plan de communication
  - Dispositif « savoir rouler à vélo » : expérimentation avec l'éducation nationale à déployer
  - Actualiser la convention d'objectifs avec Cyclaneuf

Faciliter l'intermodalité :

- Achever le déploiement des stations de mobilité
- Renforcer l'information voyageur en temps réel : sur l'application mobile et aux stations de mobilité
- Relancer la dynamique autour du défi « Au boulot, j'y vais autrement »

Bassin de Pompey Communauté de communes | FEUILLES DE ROUTE
HOSPITALIER · INTELLIGENT · NATURE #COMMEPERSONNE

AXE : ACCÉLÉRER LES TRANSITIONS

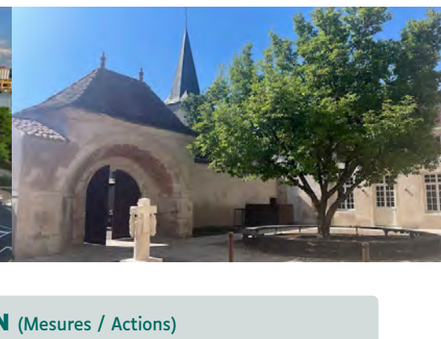

DÉLÉGATION
PATRIMOINE BÂTI ET VOIRIES, TRANSITION ÉNERGÉTIQUE, TRAITEMENT ET VALORISATION DES DÉCHETS

Vice-Président
Jérôme CARY

PÔLE ADMINISTRATIF
Aménagement Durable et Transitions Territoriales

ENJEUX/ DÉFIS

Face aux défis climatiques et environnementaux, la décarbonation du territoire et la préservation de ses ressources constituent des leviers majeurs pour construire un modèle de développement plus durable et résilient.

Afin de concilier attractivité territoriale, transition écologique et qualité de vie, il convient d'engager des actions favorisant la sobriété énergétique et foncière, la préservation des ressources naturelles ainsi qu'un aménagement durable répondant aux besoins et au bien-être des habitants.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Adaptation au changement climatique et atténuation de ses impacts sur les activités et la population.

En 2030, réduire de :

- 20% d'émissions de Gaz à effet et de serre
- 15% de Consommation énergétique sur le territoire
- Favoriser le développement des énergies renouvelables (ENR)
- Encourager l'économie circulaire dans la gestion et la valorisation des déchets

DOCUMENTS CADRES

- Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET)
- Plan Local d'Urbanisme intercommunal Habitat Déplacement énergie (PLUiHDe)
- Schéma de promotion des achats publics socialement et écologiquement responsables SPASER - Contrat Local de Santé (CLS)
- Labellisation : Territoire Engagé Transition Écologique (TETE) / ISO

PLAN D'ACTION (Mesures / Actions)

Développer les énergies renouvelables :

- Le Photovoltaïque :
  - Déployer des boucles d'autoconsommation collective
  - Accompagner les collectifs citoyens
- La biomasse :
  - Aboutir le projet d'unité de méthanisation biogaz
  - Favoriser l'installation de chaufferies bois
  - Assurer avec les communes une gestion durable des forêts
  - L'hydro-électricité : étudier son développement

Construire un cadre de vie de qualité et apaisé :

- Assurer une gestion durable de l'espace public
  - Veiller à l'accessibilité des Personnes à Mobilité Réduite (PMR)
  - Désimperméabiliser l'espace public
  - Assurer la gestion intégrée des eaux pluviales lors des travaux d'aménagement des voiries et nouveaux quartiers
  - Créer et signaler des îlots et parcours de fraîcheurs dans l'espace public
  - Engager une démarche « Air et Santé » avec ATMO Grand Est
  - Étudier et créer des espaces partagés sur l'espace public : mobilités alternatives, Ville 30, Ville à hauteur des enfants...
- Tendre vers un espace public intelligent et attrayant :
  - Déployer le pilotage intelligent de l'éclairage public (SMART LIGHTING)
  - Poursuivre le plan lumière avec la mise en éclairage de ponts

Adapter et rénover nos infrastructures de voirie et ouvrages d'art :

- Élaborer un Plan pluriannuel d'investissement (PPI) stratégique et cohérent avec le PPI Eau/Assainissement et équilibré entre les communes
- Définir des critères de planification et priorités
- Élaborer un schéma directeur des ouvrages d'art

Gérer durablement le patrimoine :

- Mise en œuvre du Schéma Directeur Immobilier Energie (SDIE) : définition du plan patrimonial de maintenance et d'investissement des bâtiments et équipements communautaires
- Déployer la gestion intelligente : création de compteurs communicants (SMART ENERGY)
- Assurer un appui des communes pour la réalisation d'audits énergétiques de leurs bâtiments

Conforter notre politique déchets :

- Piloter et contrôler les objectifs du contrat de performance (2023-2029) de baisse des tonnages et amélioration du tri des déchets ménagers et assimilés
- Travailler le traitement et valorisation énergétique des ordures ménagères (OM) résiduelles : incinération (Nouvelle Délégation de service public (DSP) avec la Métropole du Grand Nancy) et réflexion sur de nouveaux exutoires (combustibles solides de récupération)
- Rénover et mettre aux normes la composterie
- Déployer les poubelles multi-tri dans l'espace public

AXE : ACCÉLÉRER LES TRANSITIONS

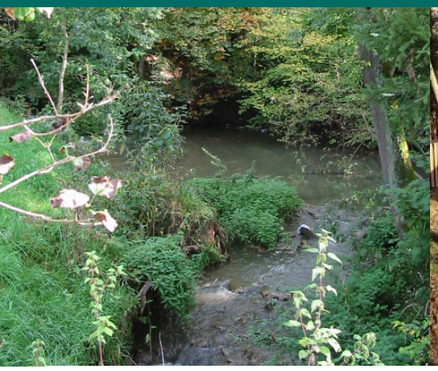

Vice-Président
Guillaume POINSOT

DÉLÉGATION
ESPACES NATURELS ET GESTION DES MILIEUX ET DES RISQUES AQUATIQUES

PÔLE ADMINISTRATIF
Aménagement Durable et Transitions Territoriales

ENJEUX/ DÉFIS

Les bouleversements climatiques, l'érosion de la biodiversité et la multiplication des risques liés à l'eau renforcent la nécessité de préserver les milieux naturels et les équilibres écologiques qui contribuent à la qualité de vie et à la résilience du territoire.

Afin de protéger durablement les habitants et les écosystèmes, il convient de protéger et valoriser les milieux naturels, de restaurer les fonctionnalités écologiques des cours d'eau et des zones humides, de renforcer la prévention des risques aquatiques et de promouvoir une gestion intégrée conciliant préservation de l'environnement, sécurité des populations et attractivité du territoire.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Gestion des risques aquatiques et prévention des inondations
- Préservation de la biodiversité et du patrimoine naturel

DOCUMENTS CADRES

- Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET)
- Plan Local d'Urbanisme intercommunal Habitat Déplacement énergie (PLUiHDe)
- Charte forestière
- Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET) - Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) Sud 54

PLAN D'ACTION (Mesures / Actions)

Conduire la renaturation des cours d'eau et de leurs affluents :

- Décliner le Programme d'investissement prévisionnel (2026-2031)
  - Renaturation de la Mauchère et de ses affluents
  - Les ruisseaux de Millery, de Marbache
  - Le Chavenois (Lay-Saint-Christophe)
- A étudier :
  - Ruisseau de l'étang de Merey (Bouxières-aux-Dames)
  - Ruisseau de Bellefontaine (Champigneulles) en lien avec la gestion de l'Espace Naturel Sensible (ENS)

Arrêter les modalités de sensibilisation et d'accompagnement avec les acteurs concernés :

- Entretien des berges
- Protections individuelles

Lutter contre le ruissellement :

- Mise en place d'aménagements d'hydraulique douce visant à ralentir les écoulements (plantation de haies, fascines, modélisation des terres)
- Renforcement des aménagements et ouvrages existants (fossé, noue enherbée, chenal mares, zone d'expansion de crue, petits bassins de rétention)
- Évolution des pratiques agricoles pour limiter les surfaces nues et réduire l'intensité des ruissellements
- Création d'aménagements de protection rapprochée d'habitations vulnérables (aménagement de voirie, dimensionnement de réseau, rehausse de bordure...)

Préserver les milieux naturels :

- Élaborer une stratégie de protection des Zones Humides
- Ouvrir un travail autour d'une gestion prospective et durable des forêts en lien avec les communes et les partenaires concernés

Protéger la biodiversité :

- Créer des réserves de biodiversité dans les nouveaux espaces urbains
- Réaliser un inventaire Faune et Flore
- Valoriser les Espaces Naturels Remarquables (ENS - Forêt de Haye - Plateau de Malzéville - Zone Naturelle d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF)...)
- Reconstituer les continuités écologiques des trames vertes et bleues du territoire

Bassin de Pompey Communauté de communes | FEUILLES DE ROUTE
HOSPITALIER · INTELLIGENT · NATURE #COMMEPERSONNE

AXE : ACCÉLÉRER LES TRANSITIONS

Vice-Président
Sébastien POINT

DÉLÉGATION
COMMERCE DE PROXIMITÉ ET DYNAMIQUE COMMERÇANTE

PÔLE ADMINISTRATIF
Attractivité et Développement

ENJEUX/ DÉFIS

Dans un contexte de profonde mutation des modes de consommation et de difficultés commerciales dans les centres urbains, le maintien des commerces de proximité est une composante essentielle de l'économie et contribue à la vitalité des cœurs de ville et au développement d'emplois locaux.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Faire évoluer la stratégie intercommunale de maintien des commerces de proximité Consolider, mettre en œuvre et déployer les dispositifs réglementaires de protection des linéaires commerciaux
- Accompagner les porteurs de projet
- Animer, valoriser et promouvoir le commerce de proximité

DOCUMENTS CADRES

- Plan Local d'Urbanisme intercommunal Habitat Déplacement énergie (PLUiHDe)
- Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH)
- Schéma de cohérence territoriale SCoT- Document d'Aménagement Artisanal et Commercial (DAAC)

PLAN D'ACTION (Mesures / Actions)

Faire évoluer la stratégie intercommunale de maintien des commerces de proximité :

- Redéfinir une sectorisation des cœurs de ville et périmètres à enjeux concernant le linéaire commercial et y flécher le traitement en matière d'aménagement de l'espace public et de déplacements :
  - Nouvelle cartographie des linéaires commerciaux :
    - → Analyse des polarités en lien avec les nouveaux modes de consommation et besoin de la population
    - → Étudier l'implantation de terrasses en hypercentre
- Réglementer plus fortement les secteurs à enjeux :
  - Revoir les périmètres de protection des linéaires commerciaux
  - Lutter contre la vacance commerciale, consolider la chaîne d'activation du droit de préemption commercial
  - Étudier l'instauration de la taxe sur les friches commerciales

Animer, valoriser et promouvoir les commerces de proximité :

- Réaliser régulièrement des campagnes de communication
- Accompagner la création et le développement de l'association intercommunale des commerçants et veiller à son articulation avec le tissu commercial des communes

Renforcer le rayonnement du pôle Commercial Grand Air et ses environs

- Gérer et suivre la zone d'activité et les relations avec ses acteurs
- Accompagner le développement d'une offre d'activités complémentaires (Projet Munch)

Accompagner les porteurs de projet :

- Poursuivre la dynamique d'accueil et d'accompagnement des porteurs de projet grâce à un interlocuteur dédié pour :
  - aider dans la recherche de foncier, de locaux commerciaux ou de fonds de commerce à céder
  - informer sur les aides mobilisables
  - conseiller sur les démarches à entreprendre
  - mettre en relation avec nos partenaires de la création d'entreprise
- Réinterroger et faire évoluer, d'ici 2028, notre dispositif local d'aides financières aux petites entreprises tant sur le volet rénovation des locaux commerciaux que sur le volet numérique

AXE : VIVRE ENSEMBLE LE TERRITOIRE

Vice-Président
William GRAFF

DÉLÉGATION
PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE, TRANQUILLITÉ ET LUTTE CONTRE LES INCIVILITÉS

PÔLE ADMINISTRATIF
Attractivité et Développement

ENJEUX/ DÉFIS

Un cadre de vie sûr et serein contribue à la qualité de vie et à l'attractivité d'un territoire.

Pour ce faire, il convient de définir une stratégie de prévention et de sécurité nécessitant une coordination de l'ensemble des acteurs publics : les Maires, les professionnels de la Justice, la Police, la Gendarmerie, l'éducation nationale, l'action sociale, ou encore le tissu associatif.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Conforter la place et les missions de la Brigade Intercommunale de Police Municipale
- Assurer la coordination d'un continuum de sécurité au sein du bloc local
- Veiller à une articulation renforcée du Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD) et du volet « prévention de la délinquance » politique de la ville
- Renforcer la lutte contre les formes diverses d'incivilités (routières, environnementales...)

DOCUMENTS CADRES

- Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD)
- Contrat de Villes
- Convention de coordination avec la Gendarmerie

PLAN D'ACTION (Mesures / Actions)

Conforter la place et les missions de la Brigade Intercommunale de Police Municipale

- Accompagner la montée en puissance de la Brigade et sa lisibilité :
  - Conforter l'évolution des effectifs et assurer une réorganisation du service pour renforcer la présence terrain (îlotage, soirées / week-end...).
  - Étudier la création d'une brigade verte et renforcer la lutte contre les dépôts sauvages et les atteintes à l'environnement
  - Revoir la sécurisation des sorties d'école avec la possibilité d'un appui extérieur pour recentrer les agents de police sur leur cœur de mission
- Valoriser les missions de police de proximité :
  - Créer un site web dédié sur le site intercommunal
  - Communiquer le programme d'animations et de sensibilisation dans les écoles
  - Renforcer la communication des opérations « Tranquillité Vacances »

Renforcer la prévention routière :

- Envisager un groupement de commande de radars pédagogiques
- Étudier et conduire le déploiement de radars urbains de vitesse
- Travailler un plan d'action concernant la sécurité piétonne face aux EDPM (Engins de déplacement personnel motorisés, comme les trottinettes, gyropodes, overboard...)
- Mener un programme de sensibilisation et de prévention dans les écoles

Consolider le continuum de sécurité du bloc local :

- Coordonner les actions de prévention de la délinquance avec l'ensemble des partenaires au sein du Conseil Intercommunal de Sécurité et Prévention de la Délinquance (CISPD)
  - Définir un plan d'action au sein de chacun des 3 groupes de travail sur les violences intrafamiliales (VIF), la prévention de la délinquance juvénile, la tranquillité publique
- Assurer le suivi de la commission de sécurité avec les 13 maires
- Redéfinir les objectifs de la convention de coordination avec la gendarmerie
  - Renforcer la vidéo-protection des espaces communautaires et travailler à une plus grande interopérabilité des systèmes de vidéo-protection communaux
  - Harmoniser par grandes thématiques des arrêtés municipaux pour fluidifier l'action de la BIPM et renforcer le recours aux amendes administratives et amendes forfaitaires délictuelles

Bassin de Pompey Communauté de communes | FEUILLES DE ROUTE
HOSPITALIER · INTELLIGENT · NATURE #COMMEPERSONNE

AXE : VIVRE ENSEMBLE LE TERRITOIRE

Vice-Président
Denis MACHADO

DÉLÉGATION
ÉQUIPEMENTS SPORTIFS, SANTÉ ET ALIMENTATION

PÔLE ADMINISTRATIF
Cohésion Territoriale et Développement Solidaire

ENJEUX/ DÉFIS

Prendre soin de notre territoire, c'est prendre soin de celles et ceux qui y vivent, dans leur vie quotidienne et de leur environnement. Dans ce sens, le Bassin de Pompey est résolument engagé à agir pour le bien-être, la santé et la qualité de vie de tous. C'est pourquoi nous souhaitons porter, avec les communes, une véritable politique intercommunale autour du sport, de la santé et de l'alimentation, en donnant accès au plus grand nombre d'usagers à des équipements et services publics de qualité.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Promouvoir une politique d'accès au sport sur le territoire
- Consolider une politique alimentation et nutrition
- Poursuivre et adapter le plan d'action du Contrat Local de Santé (CLS)

DOCUMENTS CADRES

- Contrat Local de Santé (CLS) 2025-2029
- Plan National Nutrition Santé (PNNS)
- Schéma Directeur Immobilier Énergétique (SDIE)
- Projet Alimentaire Territorial (PAT) Sud 54
- Contrat de réciprocité

PLAN D'ACTION (Mesures / Actions)

Promouvoir une politique d'accès au sport sur le territoire

- Élaborer et déployer un schéma d'équipements sportifs
  - Définir un programme prévisionnel de maintenance et d'investissement selon l'évolution des usages :
    - → Programme de maintenance et d'entretien des COSEC
    - → Étudier la rénovation du COSEC de Custines et de la piscine Charles Kaufmann à Champigneulles
    - → Étudier le devenir de l'espace sportif du Moulin noir à Lay-Saint-Christophe
- Accompagner le développement de la pratique sportive
  - Relancer les journées du sport
  - Promouvoir l'offre d'activités sportives et nos singularités : « Savoir nager », FL Sport, avec la marque territoire auprès de tous les acteurs

Porter une politique alimentation et nutrition durable

Porter une stratégie et gouvernance à l'échelle Sud 54
- Définir une stratégie agroalimentaire
- Sécuriser nos marchés de fourniture de denrées alimentaires en lien avec le projet Marché d'Intérêt Local (MIL) « le Grand Carreau » du Grand Nancy
- Encourager et poursuivre le développement de circuits courts : Maraîchage et jardins ouvriers

- Poursuivre l'éducation au goût : développer la culture du Bien manger
  - Renforcer et relancer la commission Menu pour les cantines
  - Développer la formation des équipes de production et des personnels de cantine
  - Adapter le Projet Éducatif Territorial
- Réinterroger la gestion du temps méridien scolaire
  - Clarifier la compétence restauration scolaire et l'accompagnement du temps méridien :
  - Périmètre et modalités de gestion
  - Actualiser le schéma de mutualisation
- Adapter les équipements intercommunaux de Restauration :
  - Réorienter la production et circuits de distribution de la cuisine centrale face à la baisse des effectifs scolaires (ouverture à d'autres territoires, repas à domicile pour les seniors etc.)
  - Ouvrir une réflexion sur le devenir du restaurant interentreprises

Poursuivre le plan d'action du Contrat Local de Santé (2025-2029) et le renouvellement de ses axes :

- Collaborer avec la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) :
  - Décliner les actions de prévention et promotion de la santé
  - Promouvoir le territoire auprès des futurs professionnels de santé en lien avec la marque de territoire
  - Formation aux 1ers secours en santé mentale pour les professionnels
- Renforcer l'axe santé environnementale avec le bouleversement climatique
  - Sentinelle du pollen avec ATMO Grand Est
  - Valoriser les parcours fraîcheur en lien avec l'aménagement de l'espace public
  - Associer les professionnels à la gestion des risques
- Élaborer une charte d'engagement territoriale avec l'ARS en alimentation et activités sportives
  - Construire un programme d'éducation au goût
  - Structurer et valoriser un plan d'actions

AXE : VIVRE ENSEMBLE LE TERRITOIRE

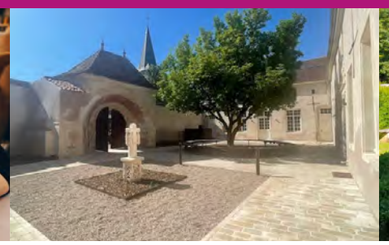

DÉLÉGATION
TOURISME ET PROMOTION DES SAVOIR-FAIRE

Vice-Président
Jean-Jacques MAXANT

PÔLE ADMINISTRATIF
Cohésion Territoriale et Développement Solidaire

ENJEUX/ DÉFIS

Notre territoire et ses 13 communes disposent d'un patrimoine naturel, historique et humain remarquable, ainsi que de savoir-faire et talents à relever et valoriser dans toute leur diversité, en associant l'ensemble des acteurs concernés.

Randonnées sur les sentiers, balades sur les pistes cyclables, promenades en forêt ou le long des cours d'eau, connaissance de notre héritage industriel de la fonte à l'acier et de notre patrimoine médiéval : autant d'atouts qu'il est essentiel de mettre en lumière. Positionné aux portes d'une cité prestigieuse, le Bassin de Pompey doit affirmer sa place dans une logique de complémentarité et de coopération, avec ses territoires limitrophes, afin de développer une offre touristique attractive et cohérente.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Engager un nouveau Schéma Directeur d'Aménagement Touristique
- Valoriser le patrimoine naturel et historique
- Redéfinir une convention d'objectifs et de moyens avec l'Office de Tourisme Intercommunal (OTI)

DOCUMENTS CADRES

- Schéma d'Aménagement Touristique (SDAT)
- Plan Vélo

PLAN D'ACTION (Mesures / Actions)

Évaluer et redéfinir le Schéma d'aménagement touristique :

- Faire le bilan de l'avancée du schéma et travailler son actualisation avec l'ensemble des acteurs
- Définir un nouveau programme d'action et de promotion territoriale

Valoriser le patrimoine naturel et historique :

- Promouvoir les sites et équipements de gestion communautaire :
  - Améliorer la signalétique des itinéraires
    - → La Voie Bleue Véloroute 50
    - → La Boucle de la Moselle
  - Développer le tourisme fluvestre et Slow tourisme
    - → Mise en valeur et entretien des haltes fluviales avec une nouvelle offre de services
    - → Renforcer la visibilité et attractivité du Camping intercommunal et le caravanning
    - → Miser sur nos voies d'eau et espaces naturels pour renforcer l'offre touristique
- Faire rayonner le patrimoine du territoire :
  - Conforter l'avenir de l'Hôtel de Camilly à Liverdun
    - → Mener à terme le programme de rénovation et conservation du patrimoine
    - → Consolider l'animation touristique et artistique du site : création d'un tiers lieu dédié à l'art et à la culture
    - → Moderniser l'Office de Tourisme Intercommunal
  - Étudier et construire les perspectives concernant un pôle « événementiel et touristique» au Château de bas à Champigneulles
  - Identifier les sites historiques et naturels remarquables et les valoriser : mettre en relief les paysages et leur histoire avec le circuit des belvédères
  - Promouvoir les produits locaux et savoir-faire
- Développer les lieux d'hébergement touristique
  - - Accompagner les porteurs de projet
  - - Dispositif d'aide à la création de gîtes

Renforcer le partenariat avec l'Office de Tourisme Intercommunal

- Redéfinir la Convention d'objectifs et de moyens
- Contribuer à faire connaitre la marque tourisme en lien avec les valeurs et projets du territoire
- Ouvrir et partager la dynamique touristique du territoire aux territoires voisins et développer les coopérations

Bassin de Pompey Communauté de communes | FEUILLES DE ROUTE
HOSPITALIER · INTELLIGENT · NATURE #COMMEPERSONNE

AXE : VIVRE ENSEMBLE LE TERRITOIRE

DÉLÉGATION
EMPLOI ET ACCÈS AUX DROITS, COHÉSION SOCIALE ET CITOYENNE ET COMMUNICATION

Vice-Président
Ugo DE LUCA

PÔLE ADMINISTRATIF
Attractivité et Développement / Cohésion Territoriale et Développement Solidaire

ENJEUX/ DÉFIS

Face à l'accélération des transformations environnementales, socio-économiques et numériques, le Bassin de Pompey fait le choix d'agir au plus près de ses habitants. Il entend faciliter l'accès de chacun à ses droits, proposer des réponses adaptées à chaque situation et lever progressivement les freins pour permettre à chacun un retour à un emploi durable, en s'appuyant sur les forces vives du territoire, sa dynamique économique et la richesse de son tissu associatif.

Par ailleurs, conforter plus largement la cohésion sociale et citoyenne appelle à construire une meilleure communication au niveau du bloc local, pour développer la connaissance de l'institution et politiques communautaires, les services déployés et renforcer le sentiment d'appartenance.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Accompagner l'accès aux droits et à l'emploi
- Faire de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) un levier structurant de transformation du territoire, au croisement de la transition écologique, du développement local et l'innovation sociale
- Réduire les inégalités territoriales et sociales
- Rendre l'information accessible à tous
- Mieux faire comprendre les politiques communautaires et renforcer le sentiment d'appartenance

DOCUMENTS CADRES

- Convention Quartiers Politique de la Ville
- Charte France Services
- Diagnostic Économie Sociale et Solidaire « Les petites rivières »

PLAN D'ACTION (Mesures / Actions)

Accompagner l'accès aux droits et à l'emploi

- Affirmer nos objectifs stratégiques avec les acteurs et partenaires de l'insertion.
  - Renforcer la logique de parcours entre France Services et les CCAS des communes, FL Job, la mission locale et Ateliers et Chantiers d'Insertion.
  - Refondre nos conventions d'objectifs avec nos partenaires.
- Veiller à conforter notre stratégie d'achat durable avec un suivi et une valorisation des clauses sociales auprès des tiers.
  - Déployer le Schéma de Promotion des Achats Socialement et Écologiquement Responsables (SPASER).
  - Mobiliser l'économie locale comme levier d'insertion.
- Conforter et clarifier notre organisation multisites France Services et présence des Conseillers Numériques
  - Analyser le maillage territorial au regard des besoins et assurer le socle de services de proximité et d'accès aux droits
  - Proposer un programme d'animation des ateliers numériques et leur ouverture à la prévention des risques liés au numérique (jeunesse et seniors).
- Redéfinir les objectifs de la prévention spécialisée sur le territoire en lien avec le Département et les travaux du CISPD

Faire de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) un levier structurant

- Finaliser et faire adopter la feuille de route ESS avec fiches-actions priorisées
- Lancer les travaux préparatoires du Pôle Économie Circulaire
- Instruire le projet de Fonds de Dotation Territorial
- ESS comme levier de lien avec les entreprises locales (coopération, achats responsables)
- Engager l'acculturation à l'ESS des élus et des agents

Réduire les inégalités territoriales et sociales sur le territoire

- Mettre en œuvre le Contrat Politique de la Ville (2024/2030)
  - Faire une évaluation à mi-parcours.
  - Redéfinir les objectifs des appels à projet plus ciblés en lien avec les CCAS
- Élaborer une analyse prospective des besoins sociaux
  - Apporter un appui aux communes dans la réalisation de leur ABS (Analyse des Besoins Sociaux) et développer l'usage de l'observatoire (Le Phare) ; Face aux bascules socio-démographiques, définir les orientations intercommunales dans le champ des compétences du Bassin de Pompey.
- Coordonner les orientations d'action sociale au sein du bloc local :
  - Instituer et animer « les temps d'échange de l'Action Sociale » pour travailler en réseau, partager les expériences et renforcer les coopérations ; Élaborer un socle commun de pratiques entre CCAS ; Installer et animer la commission intercommunale d'accessibilité

Rendre l'information accessible à tous

- Renforcer la visibilité de l'action intercommunale
  - Élaborer un plan de communication multimédia ; Systématiser la communication relative à la déclinaison des grands plans d'investissement et des travaux conduits ; Développer des supports de vulgarisation des décisions du conseil
- Conforter la nouvelle ligne éditoriale des supports de communication et évaluer leur impact (site internet, Magazine Le Fil de l'Eau, l'Eco du Parc) :
  - Témoignages d'acteurs ; Prise de paroles des Vice-Présidents ; Version numérique plus interactive

Resserrer les liens au sein du bloc local : plus d'acculturation pour un meilleur sentiment d'appartenance

- Consolider l'événementiel et la marque territoriale :
  - Travailler à l'émergence d'une journée annuelle de l'intercommunalité à destination des habitants afin de mieux faire connaître le Bassin de Pompey, son Histoire, ses projets et services, ses réussites
  - Créer des supports à disposition des communes : expositions itinérantes, articles avec reprise de la marque territoriale…
- Animer un groupe de référents communication avec les communes
- Renforcer l'agenda commun des manifestations sur le territoire

AXE : VIVRE ENSEMBLE LE TERRITOIRE

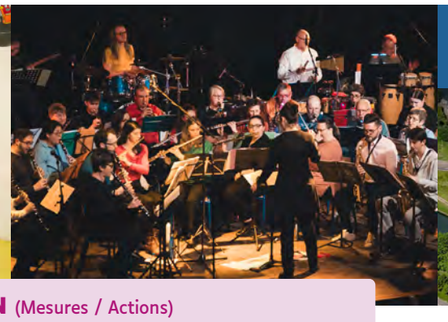

PLAN D'ACTION (Mesures / Actions)

DÉLÉGATION
PARENTALITÉ, PETITE ENFANCE ET ÉDUCATION ET DIFFUSION CULTURELLES

Vice-Présidente
Carole SALEUR

PÔLE ADMINISTRATIF
Cohésion Territoriale et Développement Solidaire

ENJEUX/ DÉFIS

Placer les familles au cœur du projet intercommunal constitue une priorité de la politique enfance-jeunesse menée avec les communes. L'accès aux droits, la qualité de l'accueil des jeunes enfants, l'offre éducative et l'éveil culturel participent à l'épanouissement des enfants, à l'accompagnement des familles et à l'attractivité du territoire. En effet, cette stratégie vise à favoriser l'installation et le maintien de jeunes ménages face aux enjeux de baisse démographique et au développement des nouveaux modes de vie

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Veiller à la qualité de l'accueil des jeunes enfants et l'accès aux droits des familles.
- Accompagner les familles dans l'exercice de la parentalité
- Conforter l'offre éducative et d'éveil à la culture pour tous
- Ancrer l'action culturelle comme levier d'attractivité et de rayonnement

DOCUMENTS CADRES

- Contrat Territorial d'Éducation Artistique et Culturelle (CTEAC)
- Contrat Local de Santé (CLS)
- Convention Territoriale Globale (CTG)
- Conseil Intercommunal de Sécurité de la Prévention de la Délinquance (CISPD)

Construire un parcours d'accueil des jeunes enfants et d'accès aux droits des familles de qualité :

- Déployer le nouveau Schéma d'Accueil de la Petite Enfance
  - Moderniser les établissements d'accueil et adapter leurs modalités d'ouverture :
    - → Modernisation de l'Archipel à Pompey
    - → Création d'une crèche à Frouard
    - → Déménagement et extension de la crèche à Champigneulles
  - Penser et créer de nouveaux services avec l'évolution des modes de vie :
    - → Ouverture d'un service d'accueil occasionnel à l'Archipel en phase test avant déploiement
    - → Accompagner les évolutions liées à la baisse du nombre d'assistantes maternelles et les horaires atypiques
    - → Étudier les possibilités d'ouverture des crèches aux salariés non résidents et aux familles des communes limitrophes
    - → Encourager les classes passerelles entre crèches et écoles maternelles
  - Valoriser les services d'accueil collectif auprès des CCAS et leur accessibilité financière
- S'engager dans un nouveau projet éducatif et veiller au bien-être de l'enfant
  - Décliner les projets pédagogiques dans chaque site, valoriser et redéfinir le programme d'action du Lieu d'Accueil Enfants-Parents (LAEP)
  - Renforcer les actions de prévention et de promotion de la santé avec les partenaires du CLS (Santé nutrition) et CISPD (Violences Intra Familiales)
  - Mutualiser des actions avec les communes sur la parentalité et la jeunesse

Conforter l'action culturelle intercommunale pour l'éveil, l'épanouissement et l'attractivité :

- Déployer le Contrat Territorial d'Éducation Artistique et Culturelle (CTEAC)
  - Définir un plan d'actions pour les 4 axes définis par le diagnostic :
    - → Garantir l'accès à tous les jeunes à l'éducation artistique et culturelle sur l'ensemble du territoire
    - → Assurer l'égalité des chances en garantissant la diversité culturelle
    - → Faire découvrir les ressources culturelles du territoire et au-delà
    - → Accroître l'attractivité du territoire par le développement d'une offre culturelle de qualité vers l'enfance et les familles
- Poursuivre et mettre en perspective les actions culturelles en cours
  - Dispositif d'aide au transport des élèves vers des manifestations ou établissements culturels
  - Encourager et développer la lecture publique et la culture scientifique
  - Maintenir l'appui à l'orchestre intercommunal avec des stages et réalisation de concerts et renforcer sa visibilité
- Renforcer le rayonnement culturel sur le territoire et du territoire
  - Réinterroger le lien avec le Théâtre Gérard Philipe dans le cadre du conventionnement
  - Étudier l'opportunité d'un équipement culturel d'intérêt communautaire

Bassin de Pompey Communauté de communes | FEUILLES DE ROUTE
HOSPITALIER · INTELLIGENT · NATURE #COMMEPERSONNE

AXE : FAIRE TERRITOIRE

PLAN D'ACTION (Mesures / Actions)

ENJEUX/ DÉFIS

Le projet de territoire réaffirmé sur ce mandat porte une ambition claire : répondre collectivement aux deux grands défis qui se présentent à nous. **Accélérer les transitions** pour mieux protéger nos ressources, notre environnement et nos habitants ; et **construire le territoire de demain** en préservant ce qui fait sa force : la cohésion sociale, la solidarité et l'équilibre entre nos territoires.

Face à ces défis, nous devons faire évoluer notre manière d'agir. Il ne s'agit plus seulement de **faire pour** le territoire mais de **faire avec** celles et ceux qui le vivent, l'animent et le construisent au quotidien.

C'est avec cette philosophie de l'action publique que nous voulons engager ce mandat : **faire territoire**, en associant davantage les habitants, les communes, les acteurs économiques, associatifs et institutionnels à une dynamique collective partagée.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Cette philosophie d'action se traduit par 5 objectifs opérationnels, qui doivent guider notre manière de construire et de mettre en œuvre le projet de territoire :

1. Consolider la gouvernance du bloc local commune/intercommunalité en renforçant la complémentarité et le dialogue entre les communes et l'intercommunalité dans une logique de confiance, de responsabilité partagée et d'efficacité collective
2. Garantir la transparence et la lisibilité de l'action publique en donnant à voir les projets engagés, les réflexions conduites, les choix opérés et notre capacité collective à agir
3. Partager des valeurs communes, afin de faire émerger une identité territoriale renouvelée, fédératrice et porteuse d'un sentiment d'appartenance et d'engagement
4. Optimiser et mutualiser nos moyens, en recherchant davantage de complémentarité, de synergie et d'efficience dans l'utilisation de nos ressources
5. Élargir des coopérations, en renforçant les partenariats entre collectivités en inter-territorialité pour répondre aux défis auxquels nous sommes tous confrontés

Consolider la gouvernance au sein du bloc local intercommunalité/ communes

- Un nouveau pacte de gouvernance (2026-2032) :
  - Un rôle central confié à la conférence des maires : instance de coordination, de régulation et de dialogue
  - Un bureau exécutif où chaque commune est représentée par un vice-président : instance décisionnelle par délégation de l'assemblée communautaire
  - Un bureau élargi aux référents des affaires intercommunales des communes : instance de réflexion stratégique et d'articulation avec les commissions communautaires et autres groupes de travail
  - Des commissions communautaires ouvertes au conseillers municipaux
- Une meilleure communication politique interne au bloc local : des visites et partage régulier de bonnes pratiques (visites communales, rencontres régulières entre exécutifs de l'intercommunalité et des communes)
- Diffusion et partage de l'esprit communautaire :
  - Des relations de confiance à tisser entre les services communautaires et les services municipaux
  - Transmission des données et des actualités par une meilleure communication politique interne sur les points saillants des instances de gouvernance

Garantir la transparence et la lisibilité de l'action publique :

- Revisiter la ligne éditoriale des supports de communication (magazine, site internet, réseaux sociaux...)
- Diffuser des articles dans les communes sur les projets et l'exercice des compétences
- Animer un groupe communication avec des référents dans chaque commune
- Développer la communication et l'événementiel auprès des habitants, notamment une journée annuelle de l'intercommunalité

Partager des valeurs communes porteuses d'une image renouvelée et d'attractivité :

- Déployer la marque de territoire et la marque employeur auprès des habitants, de nos agents et élus, des acteurs économiques, associatifs et institutionnels
- Renforcer l'animation territoriale et la concertation sur les projets communautaires
- Engager une démarche de responsabilité sociétale et environnementale des services communautaires avec nos partenaires

Optimiser et mutualiser les moyens :

- Valoriser et actualiser le schéma de mutualisation des services :
  - Mise à disposition aux communes d'agents communautaires : une brigade de police municipale ,un service instructeur du droit des sols, une plateforme de facturation des activités périscolaires, un service achats publics et un plan de formation mutualisé
  - Mise à disposition à la communauté de communes, d'agents municipaux pour la viabilité hivernale, l'entretien de l'espace public sur les communes rurales, l'encadrement du temps méridien et le service dans les cantines
- Fixer de nouvelles perspectives d'ingénierie aux communes :
  - Redéfinir le périmètre de la plateforme d'ingénierie aménagement et énergie et l'ouvrir à de nouvelles missions : recherche de subventions, conseils juridiques ...
  - Identifier les moyens et ressources
- Réévaluer le pacte financier et fiscal

Élargir et conforter les coopérations interterritoriales :

- Réaffirmer notre position géostratégique et notre dynamique d'aménagement de territoire dans les instances syndicales (Sillon Lorrain ; Val de lorraine ; Multipôle sud 54 ; Syndicat Mixte des mobilités du Bassin Nancéien...)
- Instaurer et favoriser des coopérations et contractualisations souples (contrat de réciprocité avec la Métropole du Grand Nancy, charte forestière de la forêt de Haye, territoire associé au PnRL...)

NOTES

NOTES

Bassin de Pompey
Communauté de communes

Textes et mise en page : Bassin de Pompey
Impression : Helio Service • Édition : Septembre 2026

#COMMEPERSONNE

Bassin de Pompey | 117 rue des 4 éléments · BP 60008 · 54340 Pompey – Tél : 03 83 49 81 81

afaq ISO 9001 Qualité AFNOR CERTIFICATION
afaq ISO 14001 Environnement AFNOR CERTIFICATION
afaq ISO 45001 Santé Sécurité au Travail AFNOR CERTIFICATION

La Communauté de communes est certifiée qualité ISO 9001 pour l'ensemble de ses services, ISO 14001 pour son parc d'activités Eiffel Énergie et ISO 45001 pour la santé et la sécurité.

bassinpompey.fr